

## Fournitures scolaires

Chers parents,

Avec l'équipe enseignante, nous avons décidé de modifier l'organisation de l'école pour les fournitures scolaires.

A partir de la rentrée prochaine, les fournitures des élèves seront payées par la mairie de Percy-en-Normandie sauf certains objets comme l'agenda, la trousse, feutres, ... qui seront à fournir par les familles. Les enseignants vous feront parvenir la liste à partir de la semaine prochaine pour préparer la rentrée. Vous n'aurez plus à verser d'argent à l'école.

Cependant, l'école a besoin d'argent afin de continuer les sorties scolaires, les jeux de récréation ou autres matériels non pédagogiques. C'est le rôle de l'Amicale Laïque de financer ces actions. Pour cela, elle continuera de demander un don aux familles à la rentrée de septembre.

De plus, en utilisant le budget de la mairie, nous avons moins de fond à notre disposition. L'aide de l'association des parents est donc très importante pour la réalisation des projets pour vos enfants.

Si je résume cette organisation par un exemple :

Une famille avec deux enfants scolarisés à l'école payait 17€ par enfant de fournitures scolaires et pouvait faire un don de 15€ à l'Amicale Laïque. Un total de 49€ pour cette famille.

A partir de septembre, les 17€ seront supprimés mais le don à l'association des parents sera toujours présent. Vous serez libres de donner ce que vous souhaitez mais l'argent récolté servira intégralement aux financements des projets de classe pour vos enfants. Le nombre de dons impactera les projets de l'école.

Nous comptons sur vous et vous remercions d'avance pour votre aide.

Cordialement,